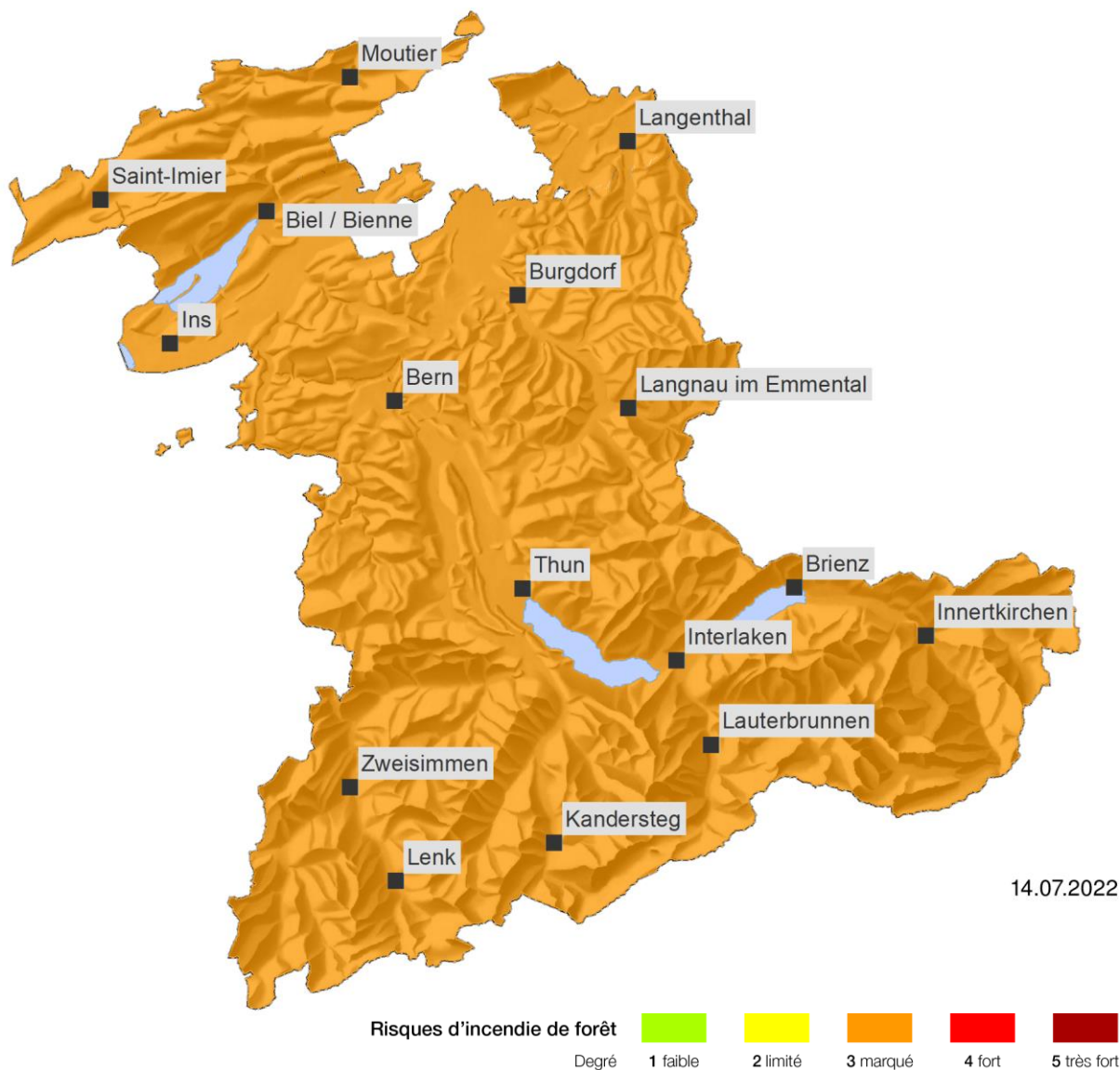




Evaluation du risque d'incendie de forêt dans le canton de Berne, le 14 juillet 2022 à 10 h30

Risque d'incendie marqué dans tout le canton



Degré de danger

Le risque d'incendie de forêt peut être qualifié de «marqué» (degré 3) dans tout le canton de Berne.

Consignes de comportement

En cas de conditions venteuses, il faut renoncer à faire du feu.

Ne faire des feux que dans des foyers fixes prévus à cet effet (avec fond bétonné).

Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches.

Description du danger

Dans les régions où le risque d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « marqué » (degré 3), de grands incendies peuvent se développer. La litière peut s'enflammer très facilement. En de nombreux endroits la végétation présente au sol est encore verte et empêche la propagation du feu sur une grande surface. En cas d'incendie, l'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées. Une partie de la couche d'humus brûlera. Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères composés de (petits) arbres isolés ou regroupés ainsi que sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se former, en particulier dans les peuplements de conifères.

Le risque local d'incendie de forêt peut être différent du risque général indiqué, notamment sur les versants ayant une exposition sud-est à sud-ouest, où il a tendance à être plus élevé. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, le risque d'incendie peut augmenter rapidement.

Situation générale

Le temps de la semaine dernière était ensoleillé et chaud. Les dernières précipitations en surface remontent à 9 jours. La bise entraîne des températures de l'ordre de 25°C et a contribué à assécher la couche de litière ainsi que le sol (forestier). L'humidité de l'air est faible l'après-midi.

Le sol en surface est sec. L'humidité résiduelle augmente avec la profondeur du sol. Actuellement, la végétation au sol est encore verte et empêche dans la plupart la propagation rapide d'un incendie. Ou alors, elle empêche même le développement d'un incendie, comme le montrent les quelques incendies de ces dernières semaines.

En cas de combinaison défavorable de plusieurs facteurs, des incendies de grande ampleur ne peuvent pas être exclus.

Evolution et tendance

Jusqu'à mercredi prochain, les températures maximales quotidiennes devraient avoisiner les 30°C. Le temps sera donc ensoleillé et chaud. Aucune précipitation n'est prévue jusqu'au milieu de la semaine, puis des orages de chaleur sont à prévoir en cours de journée, généralement dans l'Oberland.

La semaine suivante promet également d'être sèche et chaude.

Si les prévisions se confirment et en l'absence de précipitations généralisées, il faut s'attendre à une augmentation du niveau de danger au cours de la semaine prochaine.

Incidents particuliers des derniers jours

Un seul feu de bordures herbeuses a été rapporté le long de la ligne de chemin de fer à Douanne pour la période comprise entre le 07 et le 14 juillet 2022.

Mesures et propositions à l'intention de nos partenaires

A partir de « marqué » (degré 3), la ligne d'assistance de la Division Dangers naturels (031 636 81 18) est également en service en dehors des heures de bureau.

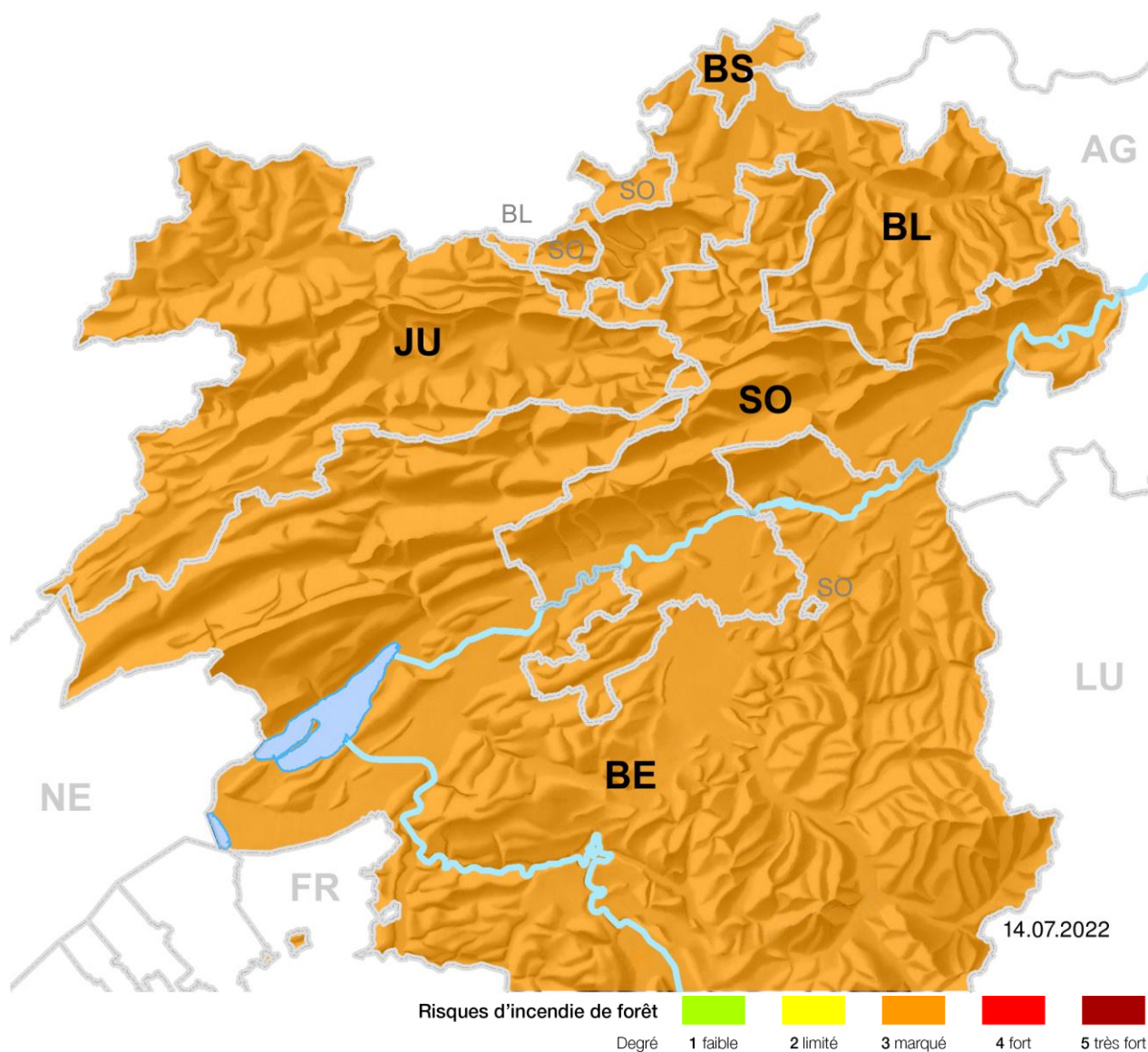
Le Service des forêts et des dangers naturels évalue en permanence le danger et est en contact avec les responsables des incendies de forêt des cantons voisins ainsi qu'avec l'Office fédéral de l'environnement ; il communiquera le plus tôt possible les éventuelles tendances aux partenaires cantonaux.

Nous vous recommandons de vous préparer dès à présent et de prévoir des ressources disponibles pour la semaine prochaine.

La page 2 vise à informer les autorités sur le travail de prévention et la gestion des incidents. Le risque d'incendie est généralement évalué chaque semaine le jeudi, voire plus fréquemment si nécessaire.

Diffusion : OFDN et OFEV ; à partir de « marqué » (degré 3) : divisions forestières concernées, Communication DEEE, secrétariats et préfectures concernés, ComBE, Inspection des corps de sapeurs-pompiers (AIB), Police cantonale bernoise.

Evaluation du risque d'incendie de forêt dans les cantons de Bâle, Soleure, Jura et Berne



La page 3 sert d'information interne aux autorités pour qu'elles puissent convenir de mesures aussi uniformes que possible entre les cantons voisins de BL et BS, SO, JU et BE. Cette page est ajoutée à l'évaluation du risque d'incendie dès qu'une des zones proches de la frontière atteint le degré «marqué» (degré 3) ou plus.